



OCBM de Charleroi du 14 septembre 2023

Point 2.1. Scénario préférentiel à la suite de la participation citoyenne dans le cadre des études opérationnelles du redéploiement du cadran nord-ouest de Charleroi.

1. Rappel de la démarche

Le 12 juillet 2022, l'AOT a officialisé le Plan Régional de Transport Public 2024 (PRTP) de la zone pluri-communale suivante : Courcelles – Souvret – Trazegnies – Roux – Chapelle Herlaimont - Piéton. Celui-ci a été étudié de manière opérationnelle par l'OTW (TEC Charleroi) durant l'année 2022.

Le Ministre a souhaité la mise en œuvre d'une information publique et de participation citoyenne durant cette phase d'études opérationnelles de l'OTW des redéploiements en Wallonie. Le but est d'assurer l'adhésion des parties prenantes et des citoyens par l'information publique et par l'émergence d'avis diversifiés et constructifs sur le réseau étudié et d'organiser le concours des parties prenantes et des citoyens à la sélection du meilleur scénario opérationnel proposé par l'OTW, afin de rendre le réseau qu'il propose plus adéquat avec les réalités locales, tout en respectant les ambitions tactiques régionales fixées.

Le marché public a été attribué en décembre 2022 afin de recruter un facilitateur régional pour apporter

- un support à chaque commune concernée en termes d'information publique du processus mené sur la zone de redéploiement.

- un support à l'OTW pour l'organisation et l'animation de la participation citoyenne à l'étude du scénario à privilégier pour la mise en œuvre du PRTP édité par l'AOT.

Le premier comité de pilotage chargé du dispositif d'information et de consultation publique des citoyens a eu lieu en mars 2023 en présence des forces vives des communes concernées, de l'OTW, de l'AOT. Le second événement s'est déroulé avec les riverains et volontaires de l'appel à candidature réalisé par le facilitateur, le 22/04/2023 sous forme d'un atelier participatif.

En parallèle à la démarche, l'OTW a tenu à informé et a demandé l'avis des conducteurs sur la première version du scénario privilégié car ceux-ci seront fortement impactés par ce redéploiement de l'offre. Certains avis pertinents ont été intégrés dans l'analyse afin de tenir compte des réalités quotidiennes du personnel circulant dans la zone.

A la suite de ces ateliers en présentiel et couplé avec les remarques émises sur la plateforme digitale, l'OTW a reçu du facilitateur, la synthèse des avis sur le premier scénario.

L'OTW et l'AOT ont travaillé conjointement pour adapter et proposer une nouvelle version du scénario opérationnel, ainsi qu'une modification du PRTP en conséquence, intégrant au maximum les propositions recevables issues de la participation citoyenne et des conducteurs.

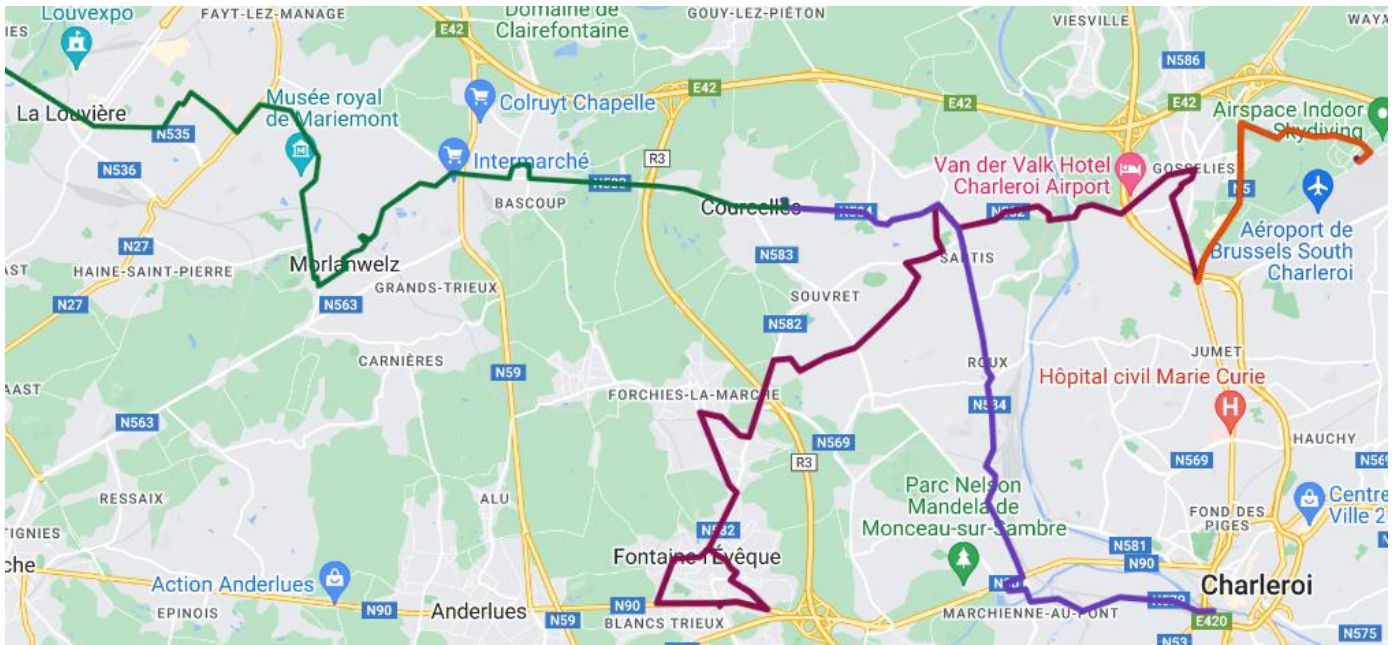
2. Evolution

Voici la proposition du scénario opérationnel adapté :

2.1. Lignes Express

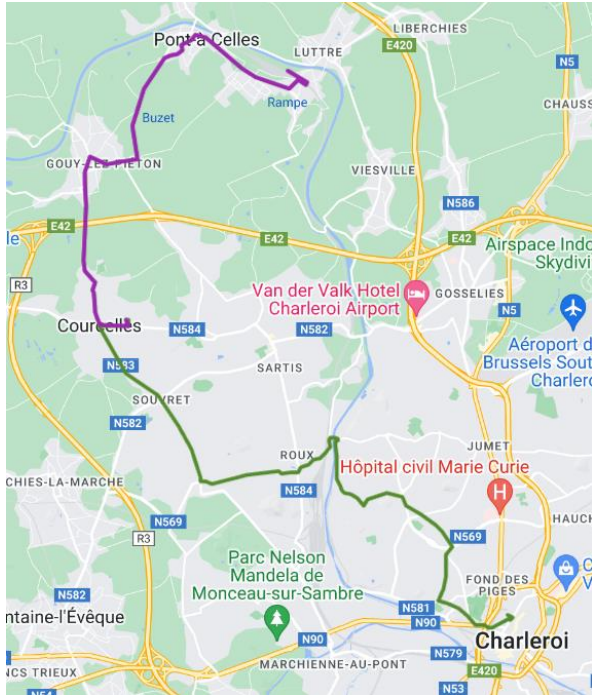
➔ Aucune.

2.2. Lignes Urbaines structurantes



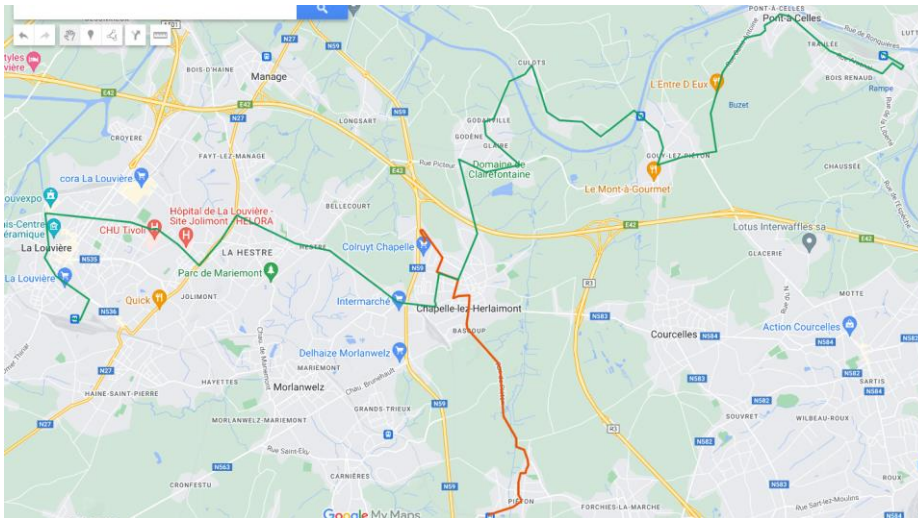
Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
US1 (bordeaux) : Fontaine-Courcelles-Gosselies- (Biopark = uniquement en semaine en orange)	4 bus/h/sens de 7h à 19h + renfort HP am Et 2 bus/h/sens tôt (5h) et tard (22h)	3 bus/h/sens de 7h à 19h 2 bus/h/sens tôt (5h) et tard (22h)	3 bus/h/sens de 7h à 19h 2 bus/h/sens tard (22h)	2 bus/h/sens de 7h à 19h + départ vers 20h
US2 (bleu) : Trazegnies-Courcelles-Marchienne au Pont-Charleroi	4 bus/h/sens de 7h à 19h + renfort HP am et pm Et 2 bus/h/sens tôt (5h) et tard (22h)	3 bus/h/sens de 7h à 19h 2 bus/h/sens tôt (5h) et tard (22h)	3 bus/h/sens de 7h à 19h 2 bus/h/sens tard (22h)	2 bus/h/sens de 7h à 19h + départ vers 20h
SE3 (Vert) : La Louvière – Chapelle Herlaimont – Trazegnies (de La Louvière à Chapelle Lz Ht)	2 passages/h/sens (4h30-23h30)	2 passages/h/sens (4h30-23h30)	1 passage/h/sens (6h30-23h30)	1 passage/h/sens (9h-21h)
SE3 (Vert) : La Louvière – Chapelle Herlaimont – Trazegnies (Extension vers Trazegnies)	1 passage/h/sens (5h-21h30)	1 passage/h/sens (5h-21h30)	1 passage/h/sens (9h-20h30)	/

2.3. Lignes Urbaines



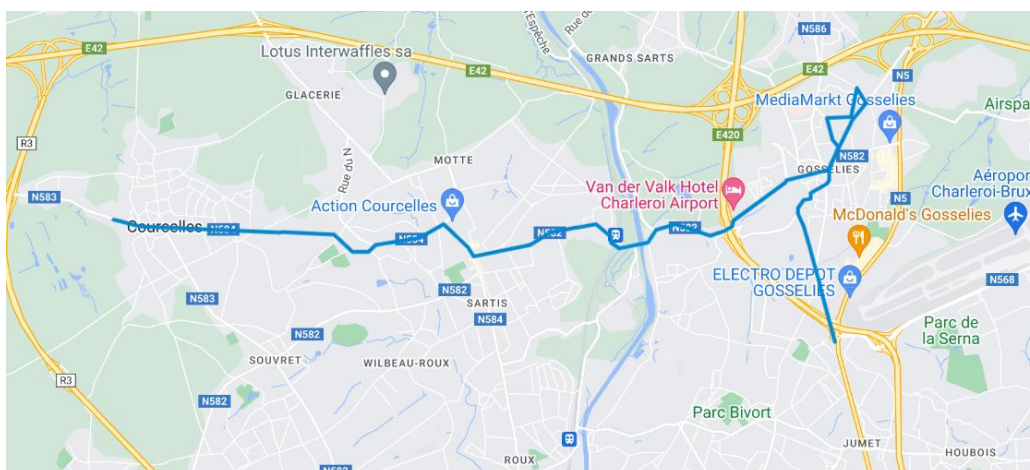
Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
U1 (verte) : Charleroi - Docherie - Roux - Souvret - Courcelles – Trazegnies	2 bus/h/sens de 5h à 20h + renfort HP am et pm Et 1 bus/h/sens jusque 22h	2 bus/h/sens de 5h à 20h 1 bus/h/sens jusque 22h	2 bus/h/sens de 6h à 19h 1 bus/h/sens jusque 22h	1 bus/h/sens de 7h à 20h
U2 (mauve) : Trazegnies - Gouy lez Piéton-Pont à Celles – Luttre gare	1 bus/h/sens de 6h00 à 19h30 + renfort HP am et pm	1 bus/h/sens de 6h00 à 19h30	1 bus/h/sens de 7h à 19h	1 bus/2h/sens de 8h à 18h

2.4. Lignes secondaires



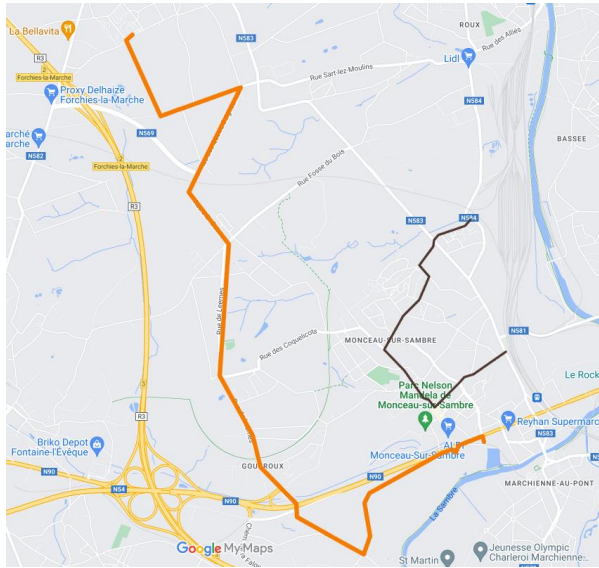
Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
SE1 (verte) : La Louvière - Chapelle - Godarville - Luttre gare (Tronçons La Louvière – Chapelle ht)	1 passage/h/sens (5h-21h30)	1 passage/h/sens (5h-21h30)	1 passage/h/sens (6h-21h)	2 allers-retours dans la journée
SE2 (verte) : La Louvière - Chapelle - Godarville - Luttre gare (Tronçons Chapelle Ht – Godarville)	1 passage/h/sens (heures de pointe) 1 passage/2h/sens (heures creuses) (6h-20h)	1 passage/h/sens (heures de pointe) 1 passage/2h/sens (heures creuses) (6h-20h)	1 passage/2h/sens (6h30-20h)	/
SE2 (verte) : La Louvière - Chapelle - Godarville - Luttre gare (Tronçons Godarville – Luttre)	Extension aux heures de pointe	Extension aux heures de pointe	/	/
SE2 (Orange) : Piéton – Chapelle Lez Herlainmont	1 bus/h/sens en HP et 1bus/2h/sens en HC de 6h à 20h	1 bus/h/sens en HP et 1bus/2h/sens en HC de 6h à 20h	1 bus/2h/sens de 7h à 19h	/

2.5 Lignes scolaires



Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
SC1 (Bleu) : Trazegnies – Courcelles – Gosselies – Jumet Madeleine	2 A/1 R	/	/	/

2.6 Lignes/extensions provisoires



Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
U1 (orange) : Souvret – Goutroux – Marchienne au Pont	1 bus/h/sens de 6h30 à 19h30	1 bus/h/sens de 6h30 à 19h30	1 bus/2h/sens de 6h30 à 18h30	1 bus/2h/sens de 6h30 à 18h30
US2 (noir) : Trazegnies – Courcelles – March au pont – Charleroi (tronçons via Monceau)	2 bus/h/sens de 7h à 19h + Et 1 bus/h/sens tôt (5h) et tard (22h)	1 bus/h/sens de 7h à 19h 1 bus/h/sens tôt (5h) et tard (22h)	1 bus/h/sens de 7h à 19h 1 bus/h/sens tard (22h)	1 bus/h/sens de 7h à 19h

2.7. Transport à la demande

Objectif : Répondre au réseau cible du PRTP pour la liaison « Courcelles - La Glacerie - PAE – Luttre ».

- ➔ Un service similaire mais plus souple et plus rapide qu'une ligne de bus.
- ➔ Niveau de service : fréquence & amplitude équivalentes à la fiche PRTP.
- ➔ Temporaire pendant 2 ans, à titre d'accompagnement au changement. Evaluation après 18 mois pour décision suite.

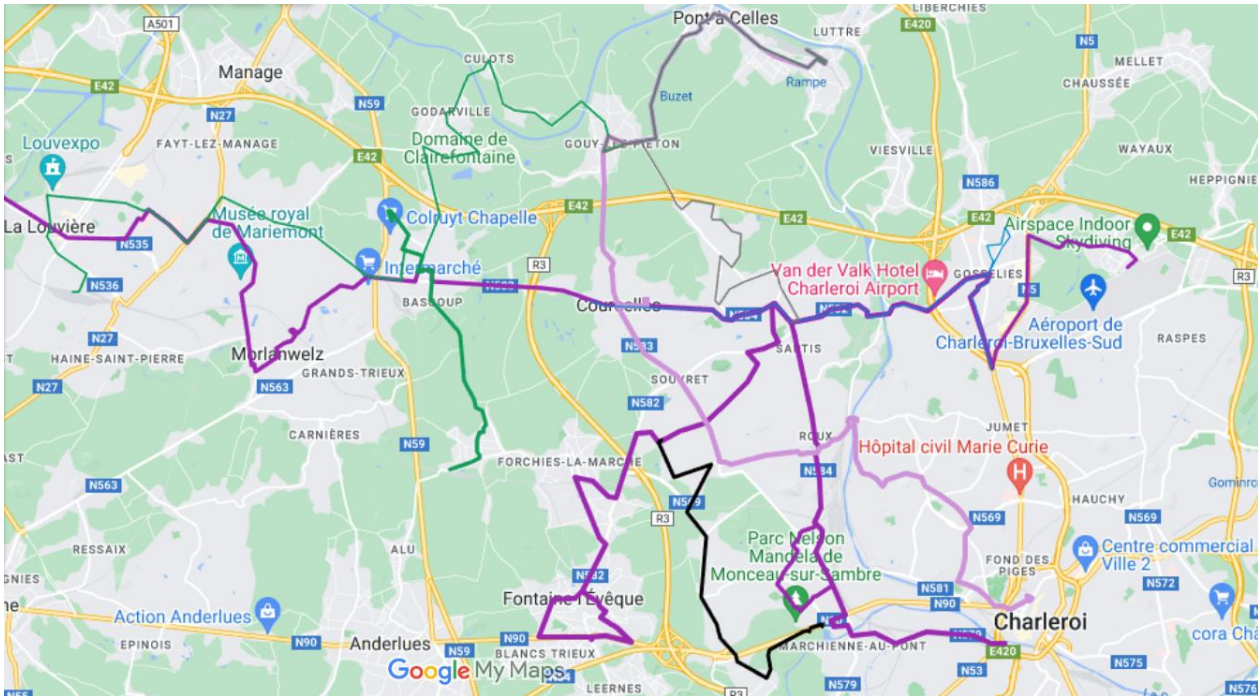
Etude toujours en cours et à affiner avec les communes :

- Identification des zones à enjeux autour de l'axe.
- Trouver les paramétrages pour le public cible (lieux, horaires, contraintes de destination, ...) pour favoriser le regroupement & obtenir un coût acceptable.

2.8. Proposition du nouveau réseau

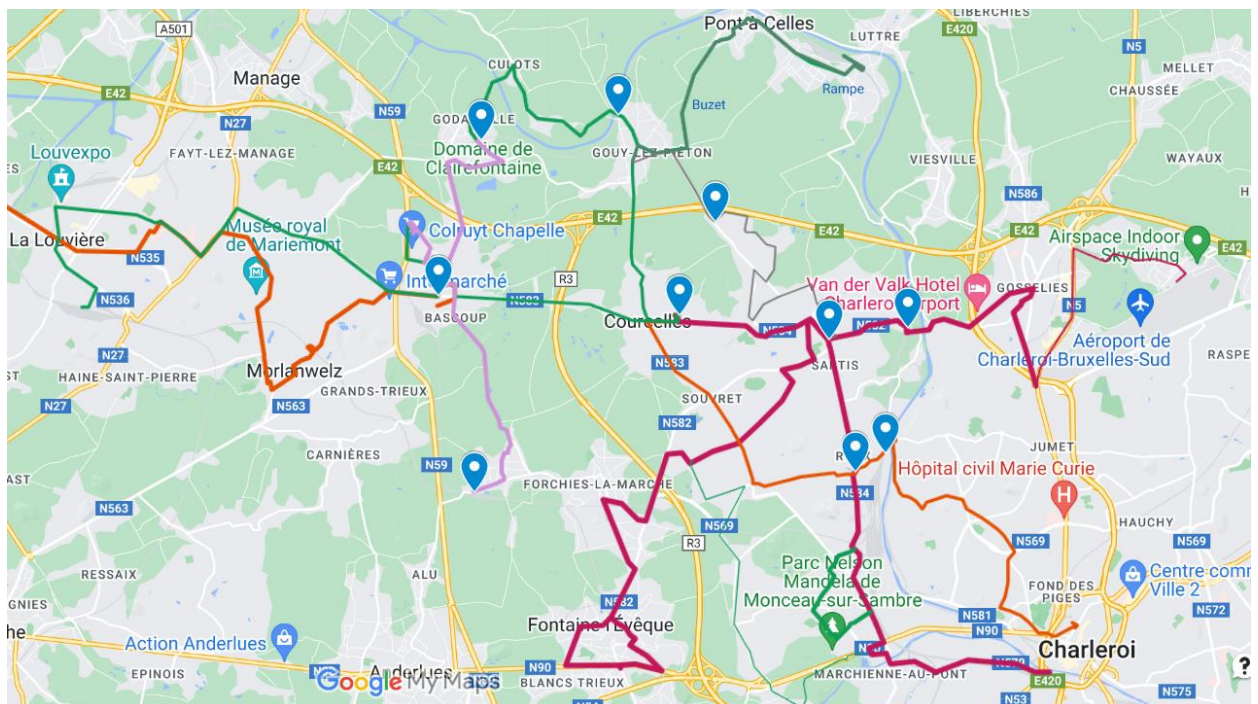
Couleur des lignes selon le type d'offre :

- Structurante ferroviaire (train)
- **Structurante express**
- Structurante principale
- Structurante capacitaire (Tram, BHNS)
- Structurante urbaine
- Urbaine
- Intercommunale Secondaire
- Transport régulier à la demande
- Desserte de lieux touristiques
- Scolaire



Couleur des lignes par niveau de fréquence en heures creuses d'une semaine scolaire + Mobipoles :

- Rouge = 4 bus/h
- Orange = 2 bus/h
- Vert = 1 bus/h
- Violet = 1 bus/2h
- Gris = Transport à la demande
- = Mobipole





Ce futur réseau viendra remplacer l'offre des lignes TEC existantes suivantes :

- 41 : Charleroi – Jumet – Roux – Courcelles – Gosselies
- 43/83 : Charleroi – Marchienne au pont – Monceau – Souvret – Trazegnies – Courcelles - Roux
- 63 : Fontaine L'Eveque – Souvret – Courcelles – Gosselies – Jumet Madeleine
- 51 : Luttre gare – Pont a Celles – Trazegnies – Souvret – Goutroux – Marchienne au Pont
- 61 : Trazegnies – Courcelles – Gosselies – Jumet Madeleine
- 82 : Mons – Havre – La Louvière – Morlanwelz – Chapelle Herlaimont – Trazegnies (Actuelle)
- 167 : La Louvière - Jolimont - Chapelle - Godarville – Luttre (Actuelle)
- 91 : MONTIGNY-THUIN-ANDERLUES-PIETON-CHAPELLE (entre Piéton et Chapelle Herlaimont)

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur le nouveau scénario opérationnel proposé par l'OTW et le charge d'organiser la mise en production pour une mise en œuvre pour début 2025, date qui sera confirmée lors du prochain OCBM, en fonction des études opérationnelles fines et de la capacité d'engagement du personnel et de la disponibilité du matériel roulant.

L'Organe prend acte que des modifications à la marge, notamment en termes d'itinéraire, sont encore possibles suites aux études opérationnelles fines.

OCBM de Charleroi du 14 septembre 2023

Point 2.2. Etudes opérationnelles du redéploiement de la zone Charleroi Nord-Ouest : conformité aux ambitions régionales et adaptation des ambitions tactiques (P RTP)

1. Contexte

Sur la base du Plan Régional de Transport Public de la zone de Charleroi Nord-Ouest, édité le 12 juillet 2022, le TEC a réalisé les études opérationnelles en vue de la mise en place de ce nouveau réseau.

Conformément à l'article 19 du CSP, l'OTW a étudié différents scénarios (itinéraire, amplitude approximative, fréquence, service alternatif, gamme tarifaire des services alternatifs, mesures d'accompagnement souhaitables).

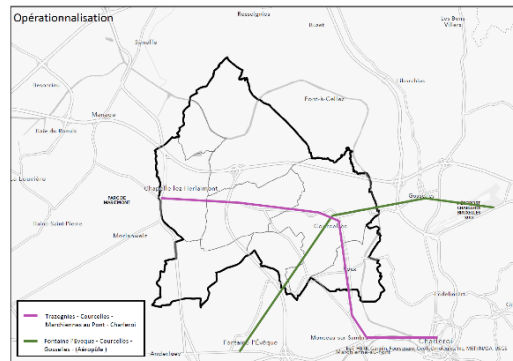
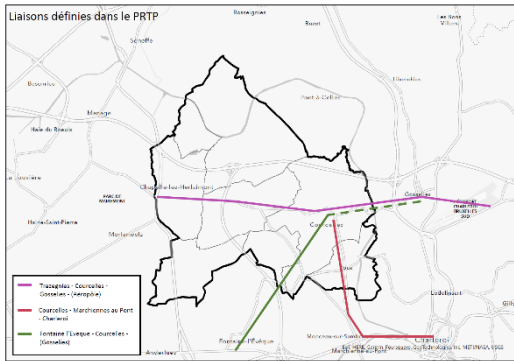
Ces scénarios ont fait l'objet d'une démarche d'information et de consultation citoyenne, la démarche Mobilli, lors des mois de mars-mai 2023, afin que le réseau corresponde le mieux aux réalités locales. Les résultats de cette consultation ont permis à l'OTW d'affiner la proposition de réseau et de présenter un scénario préférentiel (point 2.1).

La présente note a pour objectif d'attester la conformité du projet et/ou de lister les adaptations des ambitions tactiques qui ont découlé de Mobilli et de l'étude opérationnelle.

2. Principales évolutions à la suite de Mobilli et de l'étude opérationnelle

Le projet comporte deux modifications principales par rapport au scénario précédent :

- 1) Initialement, il était prévu une liaison urbaine structurante « Trazegnies – Courcelles – Gosselies », une liaison urbaine structurante « Courcelles – Roux – Marchienne-au-Pont – Charleroi » et une liaison urbaine « Fontaine-l'Evêque – Souvret – Courcelles ». Cela impliquait le fait d'avoir un terminus de lignes à Courcelles.
L'étude opérationnelle a démontré l'impossibilité de créer ce terminus, ce qui a rendu impossible l'opérationnalisation des liaisons telles qu'envisagées initialement dans le P RTP. Sur cette base, il a été décidé d'opérationnaliser les liaisons sous forme des lignes suivantes : ligne « Fontaine-l'Evêque – Souvret – Courcelles – Gosselies » et ligne « Trazegnies – Courcelles – Roux – Marchienne-au-Pont – Charleroi » et d'harmoniser le niveau de service de la liaison Fontaine-l'Evêque-Souvret-Courcelles avec celui des liaisons précitées



- 2) Le maintien d'une desserte de Monceaux à titre provisoire en l'attente de l'étude de redéploiement de la zone « Charleroi - centre ».
- 3) Le maintien de la liaisons Chapelle – La Herste – La Louvière à titre provisoire en l'attente de l'étude de redéploiement de la zone La Louvière – Binche.

3. Adaptations des ambitions régionales

Sur cette base, l'Autorité Organisatrice du Transport confirme l'adéquation globale de ce scénario préférentiel avec le PRTP initial et détaille ci-dessous par liaison les divergences et les adaptations des ambitions régionales initiales :

Liaison **La Louvière – Morlanwelz – Chapelle-Lez-Herlaimont**

L'AOT a adapté les ambitions régionales réalisée lors de l'OCBM du Hainaut le 1 décembre 2022

Liaison **Trazegnies – Courcelles – Gosselies (- Biopark)**

- Opérationnalisation du tronçon « Trazegnies – Courcelles » via une ligne urbaine structurante « Trazegnies - Courcelles - Marchienne – Charleroi ».
- Opérationnalisation du tronçon « Courcelles – Gosselies – Biopark » via une ligne urbaine structurante « Fontaine – Souvret – Courcelles – Gosselies – Biopark ».

Pas de modification des ambitions cibles.

Liaison **Courcelles – Roux – Marchienne-au-Pont – Charleroi**

- Opérationnalisation via une ligne urbaine structurante « Trazegnies - Courcelles - Marchienne – Charleroi ».

Pas de modification des ambitions cible.

Liaison **Fontaine-l'Évêque – Souvret - Courcelles – (Gosselies)**

- Opérationnalisation via une ligne urbaine structurante « Fontaine – Souvret – Courcelles – Gosselies – Biopark ».

Modification de la fréquence :

- En semaine scolaire : passage à 4bus/h en journée (au lieu de 3 bus/h)
- Le samedi : passage à 3bus/h en journée (au lieu de 2 bus/h)

L'AOT adapte les ambitions régionales de cette liaison (voir fiche en annexe) en conséquence.

Liaison **Trazegnies – Souvret – Courcelles – Roux – Docherie – Charleroi**

- Opérationnalisation via la ligne urbaine « Charleroi – Gohissart – Roux – Trazegnies – Luttre SNCB »

Pas de modification des ambitions cibles.

Liaison **(Souvret) - Trazegnies – Pont-à-Celles – Luttre**

- Opérationnalisation via la ligne urbaine « Charleroi – Gohissart – Roux – Trazegnies – Luttre SNCB »

Pas de modification des ambitions cibles

Liaison **Chapelle-lez-Herlaimont – Godarville (– Luttre)**

- Opérationnalisation via une ligne La Louvière – Chapelle-lez-Herlaimont – Godarville – Luttre. Le tronçon maintenu entre Chapelle-lez-Herlaimont et La Louvière (notamment la desserte du quartier de la Hestre) est maintenu provisoirement en l'attente de l'étude de redéploiement de la zone « La Louvière – Binche ».

Pas de modification des ambitions cible.

Liaison **Piéton – Chapelle-lez-Herlaimont**

- Opérationnalisation conforme.

Pas de modification des ambitions cible.

Liaison **Courcelles – PAE de Courcelles – Luttre – Pont à Celles**

- Opérationnalisation via soit une ligne secondaire « Courcelles Trieux – Luttre SNCB », soit un service de transport à la demande.

Pas de modification des ambitions cible.

Liaison **Trazegnies – Morlanwelz**

- Vu la modification des ambitions cibles sur la liaison « La Louvière – Morlanwelz – Chapelle-lez-Herlaimont » pour y intégrer la desserte de Trazegnies, une desserte scolaire spécifique entre Trazegnies et Morlanwez n'est plus nécessaire.

L'AOT a adapté les ambitions régionales réalisées lors de l'OCBM du Hainaut le 1 décembre 2022 en supprimant cette liaison.

Proposition d'avis

L'Organe prend acte de l'adéquation du scénario préférentiel de redéploiement de la zone de Charleroi Nord-Ouest avec le Plan Régional de Transport Public.

Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales mises à jour (cf. fiches en annexes pour les liaisons ou niveaux de service adaptés) et recommande à l'AOT d'amender le Plan Régional de Transport Public de la zone pluricommunale de Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles et Charleroi en conséquence.